



## LE DISPOSITIF DE PRÉORIENTATION À CLAIRVIVRE

ENSEMBLE POUR UN NOUVEAU DÉPART

### OBJECTIF

La Préorientation est un outil à usage des Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées leur permettant de les éclairer dans leur décision d'orientation. C'est une action ouverte aux personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. L'ESRP propose environ une entrée tous les 15 jours.

### À PROPOS DE NOUS

L'ESRP DE CLAIRVIVRE

Nos formations s'adressent à toute personne reconnue travailleur handicapé par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), souhaitant être aidé dans l'élaboration d'un projet professionnel ou acquérir une qualification reconnue lui permettant une réinsertion socioprofessionnelle.

## ÉLABORER UN PROJET SOCIOPROFESSIONNEL EN FONCTION DES :

- ▲ Capacités gestuelles et intellectuelles
- ▲ Contextes socio-économiques
- ▲ Handicaps
- ▲ Mobilités
- ▲ Situations familiales et sociales

✉ [crp.contact@epd-clairvivre.org](mailto:crp.contact@epd-clairvivre.org)

🌐 [crp.clairvivre.fr](http://crp.clairvivre.fr)

📍 ESRP de Clairvivre  
24160 SALAGNAC

☎ 05 53 62 23 24

# L'ITINÉRAIRE DE PRÉORIENTATION

 14 semaines  
maximum



## VÉRIFICATION DU PROJET



Évaluation des aptitudes cognitives  
et des connaissances scolaires



Vérification des capacités d'apprentissage  
et de progression



Vérification des aptitudes techniques  
et physiques



Essai en formation certifiante



Immersion en milieu professionnel



Visite des centres de formation et tests  
de positionnement liés au métier envisagé

## PRÉACCUEIL



Avant d'envisager toute formation, nous vous invitons à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil.

Cette visite vous permettra d'obtenir des informations précises sur les exigences, le déroulement et les objectifs de la formation que vous envisagez de suivre, ainsi que les conditions de vie au Centre.

**Pour participer à cette journée, l'inscription est obligatoire auprès du service administratif au 05 53 62 23 24**

1 Accueil

2 Suivi de la démarche par entretiens individuels et réunions d'accompagnement au projet avec l'intéressé(e) et les membres de l'équipe interdisciplinaire :

3 Participations aux ateliers :

Atelier "Faire le point"

Atelier "Recherche de stage"

Atelier "Parole et expression"

Atelier "Expression créatrice"

Atelier "Intérêts et valeurs professionnelles"

Atelier "Activités physiques adaptées"

4 Visite des établissements proposant les formations envisagées par la personne accueillie

5 Mise à disposition des documents concernant les formations dispensées dans l'ensemble des centres de rééducation professionnelle et autres organismes de formation

6 Présentation des différentes orientations possibles ( emploi direct, milieu ordinaire, milieu protégé )

7 Informations sur les métiers, leurs conditions d'accès et leurs débouchés

8 Synthèse - Souhaits formulés par l'intéressé(e) - Hypothèses de projets